



SOULAINES
sur AUBANCE

2 décembre 2013

SOULAINES INFOS N°46

La mairie est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 14 h à 17 h 30,
et le samedi matin de 9 h à 12 h.

La mairie sera fermée le mardi 24 décembre, mais sera ouverte le mardi 31 décembre, de 9h à 12 h, afin de permettre les dernières inscriptions sur les listes électorales.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le lundi 9 décembre 2013 à 20h30.

La pensée du mois

*J'ai mis toute ma vie à savoir dessiner
comme un enfant.*

Pablo Picasso, peintre (1881-1973)

**Annuaire
Mairie**

tel 02-41-45-30-21
fax 02-41-45-70-34
mairiesoulaines
@wanadoo.fr

Grange aux Dîmes

(réserv. spectacles)
02-41-45-24-16

Bibliothèque

02-41-44-29-72

Local jeunes

02-41-57-63-98

06-08-01-61-62

École (direction)

02-41-45-72-08

(ac. Péri scol.)

02-41-45-37-95

(rest. scolaire)

02-41-45-71-38

Salle culturelle de la Grange aux Dîmes

Samedi 18 janvier 20h30

Concert de musique celtique



INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

L'inscription sur la liste électorale doit être effectuée **avant le 31 décembre**.

Tout nouvel arrivant sur la commune ayant plus de 18 ans, peut s'inscrire sur la liste électorale.

Pour cela, vous avez 2 possibilités :

- Soit, sans vous déplacer, par téléprocédure, en vous connectant sur le site : <http://mon.service-public.fr/>
- soit, en vous déplaçant à la mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.

Les jeunes ayant eu 18 ans ou qui auront 18 ans avant le 23 février 2013, sont inscrits d'office. Mais, en décembre, ils doivent se manifester auprès de la mairie, afin de s'assurer que leur inscription a bien été prise en compte.

Une erreur avait été faite dans le SI n°42 du mois de juin par rapport aux feux de plein air. Voici donc l'article 5 de l'arrêté préfectoral du 23/02/2013 qui réprécise les règles à suivre.

...le brûlage à l'air libre par les particuliers, des déchets végétaux secs issus d'une production personnelle sans intervention d'une entreprise d'espaces verts ou d'un paysagiste est toléré en dehors des zones urbaines à condition qu'il ne cause pas de nuisance directe au voisinage..... Cette tolérance n'est accordée qu'entre 11h et 15h30 durant le mois de décembre, janvier et février et de 10h à 16h30 les autres mois, hors mois faisant l'objet d'interdiction, notamment au titre du risque d'incendie.
Tout brûlage d'autres matières est formellement interdit.

Le conseil municipal vous souhaite de bonnes fêtes et vous invite le vendredi 10 janvier 2014 pour les vœux du Maire à 19h à la Grange aux Dîmes !

ACCUEIL DE LOISIRS
de

Nous saurons faire tourner la tête des enfants pour cette fin d'année 2013, les 23,24,30,31 décembre 2013 et les 2 et 3 janvier 2014.

Les 24 et 31 décembre, l'ALSH fermera exceptionnellement ses portes à 17h00 au lieu de 18h30.

Inscription obligatoire toute la journée le jeudi 2 janvier 2014

Découverte du monde urbain (sortie sur Angers)
Les membres des familles (parents, grands parents) qui souhaitent accompagner le groupe lors des sorties sont les bienvenus.
Merci de vous faire connaître (auprès de Stéphanie et/ou Larissa)

La société l'Union a organisé un concours un sociétaire / un jeune à la fin d'octobre. Les vainqueurs posent pour la photo. BRAVO !



Compte-rendu du Conseil municipal du lundi 18 novembre 2013.

- le maire remercie les employés communaux Chantal et Julien pour leur travail qui a contribué à l'obtention de la première fleur pour la commune
- un bilan des vacances d'automne pour le centre de loisirs est fait par Stéphanie
- une convention de gestion est passée avec ALM pour le portage de biens situés dans le bourg
- instauration du Compte Epargne Temps pour le personnel communal qui en fera la demande
- informations sur le S.A.G.E (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- le repas des aînés aura lieu le samedi midi 7 décembre au restaurant scolaire
- les concertations continuent au sujet de la réforme des rythmes scolaires (proposition de la semaine en fin d'année)



Pour en savoir plus, les délibérations des conseils municipaux sont consultables sur les panneaux d'affichage près de la mairie.

Depuis début novembre, les sapeurs pompiers passent dans la commune pour proposer leur calendrier. L'amicale des sapeurs pompiers vous remercie de l'accueil que vous leur avez réservé.

La célébration de la Sainte Barbe a eu lieu le 1er décembre avec un dépôt de gerbe au cimetière et la remise des diplômes et des médailles au centre de secours.

"Pour info, les travaux d'agrandissement de la cuisine de l'école et de l'entrée Est du bourg risquent de se chevaucher et de perturber un peu l'accès au bourg au printemps prochain."

Traiteur

L'AUBERGE DE L'AUBANCE
9 Rue de l'Aubance
SOULAINES SUR AUBANCE
peut fournir vos menus de réveillon et de Nouvel an
Contact : 02.41.45.30.38

Initiatives emplois

Un relais local pour l'emploi !

Initiatives Emplois est une association d'insertion qui contribue au développement de l'emploi local, par la mise à disposition de personnel sur les communautés de communes : Loire Aubance, Coteaux du Layon, Vihierois Haut Layon, Chemillois (6 communes), et Bocage (3 communes). En faisant le lien avec les propositions d'offres des clients (Particuliers, Entreprises, Collectivités, Associations), l'association accompagne des salariés en insertion, dans leur parcours vers l'emploi durable.

Pour cela, Initiatives emplois propose divers supports (Chiffres au 30.09.2013) :

Des permanences d'accueil pour les demandeurs d'emploi, salariés et entreprises, pour renseigner sur l'emploi, la formation :
619 accueils depuis le début de l'année, sur les sites de Brissac Quincé, Thouarcé et le relais maison de l'emploi à Vihiers.

Des missions de travail dans divers secteurs d'activité pour acquérir des savoir-faire, définir un projet professionnel :
28579 heures de missions réalisées, soit 15.7 Equivalents Temps Plein.

Des accompagnements personnalisés :
198 personnes ont été suivies dans leurs parcours professionnels (techniques de recherche d'emploi, recherche de formation, de solutions de mobilité...).

Des contacts et visites d'entreprise pour découvrir des métiers, étudier les besoins en personnel :
2 visites d'entreprise avec des groupes de demandeurs d'emploi et 44 contacts employeurs depuis le début de l'année.

Des actions de professionnalisation pour acquérir de nouvelles compétences :
L'association va proposer une initiation à la taille de la vigne et le passage du certificat aux premiers secours, à des personnes qu'elle accompagne.

Des temps d'informations pour tous, sur l'emploi :
Semaine de l'emploi saisonnier, découverte des métiers de l'industrie ... et bientôt, une animation sur la mixité professionnelle Hommes / Femmes.



Initiatives Emplois existe grâce à l'implication de bénévoles, à différents niveaux (transmettre des savoir-faire, s'investir au conseil d'administration, proposer du covoiturage, parler de son métier ...) N'hésitez pas à nous rejoindre !

Contact et Renseignement :

☎ : 02.41.56.11.13

@ : initiatives.emplois@orange.fr

Site : www.initiativesemplois.fr



Des services à domicile pour tous !



L'association ADMR Vallée de l'Aubance aide toute personne à bien vivre chez elle : célibataire ou famille, actif ou retraité, en pleine forme, malade ou handicapé.

Aide à la personne, maintien au domicile

Services adaptés aux personnes âgées, en situation de handicap, malades ou revenant d'hospitalisation

Ménage – Repassage

Ce service permet, à toute personne qui n'a que très peu de temps à consacrer aux tâches ménagères ou qui ne peut plus les effectuer seule, d'avoir un domicile toujours entretenu.

Aide à la famille/Garde d'enfants

L'ADMR soutient les familles en cas de grossesse, naissance, maladie, hospitalisation, décès, séparation, surcroît de travail, reprise d'emploi, ...

Les intervenants professionnels viennent à la sortie des classes, aident les enfants à faire leurs devoirs, préparent leurs repas, ...

Téléassistance

Le système de téléassistance proposé par l'ADMR vous permet, grâce à un médaillon ou à un bracelet, d'être relié à notre plateau d'écoute.

Un service à la carte pour rester chez soi en toute tranquillité 24heures/24 et 7jours/7.

Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Rejoindre l'équipe de notre association ADMR, c'est :

- Être utile à ceux qui nous entourent,
- Agir pour le développement local,
- Vivre une expérience humaine enrichissante
- Partager et acquérir des compétences et des savoir-faire.

À NOTER : En accord avec ALM, à partir du 3 janvier 2014, les collectes de 2ème partie de journée des ordures ménagères pourront commencer à partir de 10h. (voir calendrier distribué prochainement)